

Certificat d'engagement et de connaissance CHAT

Le chat est un être vivant doué de sensibilité, avec des besoins propres à son espèce, parfois très différents des nôtres. Il est essentiel de les respecter tout au long de sa vie afin de lui garantir bien-être, sécurité et bonne santé.

Adopter un chat est un engagement à long terme, **pouvant durer 15 ans ou davantage**. Cette décision doit donc **être mûrement réfléchie**. Avant toute adoption, il est important de s'assurer que votre **mode de vie est compatible** avec les besoins de l'animal : temps disponible, logement, situation familiale, capacités physiques, organisation des vacances, mais aussi budget consacré à son entretien et à ses soins. Le choix du chat, de son âge et de son profil doit tenir compte de l'ensemble de ces éléments.

Adoption d'un chat du refuge :

Le jour de l'adoption, vous devez vous munir de :

- la **photocopie** de votre pièce d'identité et de votre justificatif de domicile de moins de 3 mois
- le règlement des frais d'adoption (Espèces ou Carte bancaire)
- une caisse de transport avec une petite couverture (possibilité d'en acheter une au refuge pour 25 €)

Pour les chatons non stérilisés, il vous sera demandé un chèque de caution de 160€ qui vous sera restitué le jour de la stérilisation.

- Vous devez résider en Loire-Atlantique ou à proximité afin de permettre d'éventuelles visites post-adoption.
- L'adoptant doit se présenter personnellement au refuge afin de s'assurer que l'animal correspond à ses attentes et à son mode de vie.
- Le jour de votre première visite, nous vous recommandons d'arriver avant 15h00 afin de disposer du temps nécessaire pour les formalités administratives et pour échanger avec notre équipe.

LES BESOINS PHYSIOLOGIQUES

Découlent des 5 libertés fondamentales des animaux. Ce sont des besoins primaires, liés à la survie.



Maltraitance :

Il est interdit d'exercer des mauvais traitements envers les animaux domestiques, dont font partie les chiens. Les sanctions encourues sont importantes, pouvant aller jusqu'à 3 ans d'emprisonnement et 45 000 euros d'amende (article 521-1 du code pénal), et même 4 ans d'emprisonnement et 60 000 euros d'amende lorsque ces actes sont commis par le propriétaire de l'animal. Le fait de lui infliger des souffrances inutiles et/ou de le laisser volontairement ou involontairement dans des conditions de vie qui nuisent à son bien-être physique et mental et est passible des peines exposées ci-dessus.

En particulier, abandonner sur la voie publique ou dans tout lieu ne permettant pas à votre animal d'être pris en charge est interdit. Cet acte est considéré comme de la maltraitance et passible des mêmes peines. Le fait de ne pas répondre aux besoins de son animal est aussi considéré comme de la maltraitance.

1. L'ALIMENTATION ET L'EAU

Le chat est un carnivore qui a besoin d'une alimentation riche en protéines animales, adaptée à son âge et à son état de santé. Sauf indication contraire, nous vous conseillons de lui laisser la nourriture à volonté pendant le premier mois suivant l'adoption, puis d'ajuster les quantités.

Les **croquettes et pâtées complètes couvrent l'ensemble de ses besoins nutritionnels**. Une alimentation mixte (croquettes et pâtée) est recommandée afin de favoriser une bonne hydratation et préserver sa fonction rénale. N'hésitez pas à demander conseil à votre vétérinaire.

De **l'eau propre et fraîche** doit être disponible en permanence. Une augmentation anormale de sa consommation d'eau peut être le signe d'un problème de santé et doit vous amener à consulter un vétérinaire.

2. LA VIE À LA MAISON

Le chat dort en moyenne 15 à 18 heures par jour. Il doit disposer d'un **espace calme pour se reposer**, ainsi que de cachettes et de points en hauteur lui permettant d'observer son environnement en sécurité.

Après l'adoption, gardez votre **chat exclusivement à l'intérieur pendant au moins trois mois**, et/ou jusqu'à sa stérilisation. Cette période lui permet de s'attacher à son nouveau foyer. Une sortie trop précoce augmente fortement les risques de fugue, de perte ou d'accident.

Si vous vivez en appartement, soyez particulièrement vigilant aux fenêtres et aux balcons. Chaque année, de nombreux chats adoptés sont victimes de chutes, d'accidents ou disparaissent.

Transportez votre chat dans une caisse solide et adaptée. Ne l'ouvrez jamais avant d'être dans un lieu sécurisé.

3. LA LITIÈRE

Le chat doit disposer d'un bac à litière adapté à sa taille, placé dans un endroit calme, éloigné de sa nourriture. Les souillures doivent être retirées quotidiennement et la litière renouvelée régulièrement.

Dans un foyer comportant plusieurs chats, il est recommandé de disposer d'une litière de plus que le nombre de chats. Si vous utilisez un bac fermé, retirez le couvercle pendant les premiers jours afin de faciliter son adaptation.

La litière devra être placée dans un endroit calme et facile d'accès, loin de sa nourriture.

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX

Il est important d'observer régulièrement votre chat afin de détecter rapidement tout changement de comportement pouvant révéler un problème de santé ou de bien-être.

1. UN CHAT INDÉPENDANT MAIS SOCIABLE

Le chat est un animal indépendant qui apprécie néanmoins la compagnie des humains et parfois celle de ses congénères. Il a besoin chaque jour d'interactions positives, de jeux et de moments de calme, selon son tempérament.

Les changements importants (déménagement, arrivée d'un nouvel animal ou d'un enfant, décès, séparation...) peuvent être sources de stress et nécessitent une attention particulière.

2. UN CHASSEUR DANS VOTRE SALON

Le chat est naturellement actif à l'aube et au crépuscule. Pour répondre à ses besoins, il est recommandé d'enrichir son environnement avec des jouets, distributeurs alimentaires ou gamelles ludiques. Ces activités limitent l'ennui, favorisent l'exercice et contribuent à prévenir l'obésité.

3. EXPLORER ET PRENDRE DE LA HAUTEUR

Le chat a besoin de se déplacer, grimper, sauter et explorer son environnement. Son espace de vie doit être aménagé en hauteur et lui permettre de s'isoler lorsqu'il en ressent le besoin.

4. FAIRE SES GRIFFES

Faire ses griffes est un comportement naturel indispensable. Votre chat doit disposer de griffoirs verticaux et/ou horizontaux, placés de préférence près de ses lieux de repos.

5. LES PREMIÈRES SEMAINES DE VIE DU CHATON

Les premières semaines de vie sont essentielles au bon développement du chaton. La présence de sa mère et de sa fratrie contribue à son équilibre comportemental et à sa socialisation. Les chatons sont proposés à l'adoption à partir de l'âge légal minimum de deux mois.

LES BESOINS MÉDICAUX

1. ÊTRE INDEMNÉ DE DOULEURS, LÉSIONS ET MALADIE

Pour assurer son bien-être, le chat doit être protégé de la douleur, des blessures et des maladies.

Toute modification de son état général ou suspicion de souffrance doit conduire à une consultation vétérinaire. L'obésité réduit sa qualité et son espérance de vie. Le dégriffage et la section des cordes vocales sont interdits en France.

2. SUIVI VÉTÉRINAIRE

Un contrôle vétérinaire annuel est nécessaire afin d'effectuer les rappels vaccinaux et de surveiller son état de santé.

VERMIFUGE - ANTIPARASITAIRES : Traitez régulièrement votre animal contre les parasites internes et externes afin de prévenir de nombreux problèmes de santé. Achetez les traitements auprès de votre vétérinaire. Nous vous recommandons de renouveler le vermifuge un mois après l'adoption.

3. STÉRILISATION

Tous les chats adultes adoptés au refuge sont stérilisés. Les chatons le seront également dès qu'ils auront l'âge requis.

4. SOINS À LA MAISON

Un chat nécessite des soins réguliers, notamment le brossage. Les chats à poils longs ou de races brachycéphales (Persan, Exotic Shorthair...) demandent un entretien plus fréquent.

Une surveillance quotidienne de son comportement permet de détecter rapidement d'éventuels problèmes. Abattement, perte d'appétit, augmentation de la consommation d'eau ou malpropreté doivent vous amener à consulter un vétérinaire.

5. FRAIS VÉTÉRINAIRES ET ALÉAS DE SANTÉ

Avant toute adoption, gardez à l'esprit qu'un animal peut également tomber malade ou être victime d'un accident au cours de sa vie. Les soins vétérinaires, notamment en cas d'hospitalisation, de chirurgie ou de traitement de longue durée, peuvent représenter des dépenses importantes qu'il convient d'anticiper.

Un chat âgé nécessite souvent davantage de soins et peut engendrer des contraintes supplémentaires.

LES OBLIGATIONS D'IDENTIFICATION

L'identification d'un chat est une obligation légale. Tout chat cédé, à titre gratuit ou payant, doit être identifié avant son départ. De plus, tous les chats âgés de plus de 7 mois nés après le 1er janvier 2012 doivent être identifiés.

L'identification se fait par puce électronique ou tatouage et permet de retrouver plus facilement le propriétaire en cas de perte. Le chat est enregistré auprès de l'I-CAD, le fichier national des carnivores domestiques.

Il est indispensable de signaler à l'I-CAD tout changement d'adresse, de propriétaire, ainsi que la perte, le vol ou le décès de l'animal.

Pour voyager à l'étranger, votre chat devra être identifié, vacciné contre la rage et disposer d'un passeport européen délivré par votre vétérinaire. Certaines destinations peuvent imposer des conditions supplémentaires.

LES IMPLICATIONS FINANCIÈRES ET LOGISTIQUES

L'espérance de vie moyenne d'un chat est d'environ 15 ans. Son adoption représente donc un engagement financier sur le long terme. Les dépenses peuvent varier selon son âge, sa taille, son mode de vie et son état de santé.

LE BUDGET À PRÉVOIR : Un engagement financier à long terme

Coûts liés à la vie quotidienne

- Une alimentation de qualité représente environ 30 € par mois pour un chat de taille moyenne.
- Pour un chat vivant en intérieur, le budget litière est généralement compris entre 10 et 25 € par mois.
- L'équipement nécessaire (caisse de transport, gamelles, arbre à chat, fontaine à eau, jouets, couchages, griffoirs...) peut représenter un investissement de 100 à 300 €.
- En cas d'absence, d'hospitalisation ou de vacances, il faudra prévoir une solution de garde (pet-sitter, pension...), à partir d'environ 15 € par jour.

Coûts vétérinaires

- Les frais vétérinaires courants (vaccins, antiparasitaires, bilan annuel...) représentent généralement entre 50 et 200 € par an.
- La stérilisation est comprise dans les frais d'adoption.
- Comme tout animal, un chat peut tomber malade ou être victime d'un accident. Les frais peuvent alors varier de quelques centaines à plusieurs milliers d'euros selon les soins nécessaires.
- Certains chats peuvent nécessiter un suivi médical plus important au cours de leur vie.
- Il est recommandé d'anticiper ces dépenses en constituant une épargne dédiée ou en souscrivant une assurance santé animale.

Les informations fournies dans ce certificat d'engagement et de connaissance ne sont pas exhaustives. Renseignez-vous au maximum auprès de professionnels avant l'acquisition d'un animal.

Ce certificat d'engagement et de connaissance est conforme aux dispositions de la loi 2021-1539 visant à lutter contre la maltraitance animale et conforter le lien entre les animaux et les hommes.

Mention à recopier ci-dessous de façon manuscrite :

« Ayant pris connaissance de l'ensemble de ces informations et m'étant renseigné sur tous les éléments me permettant de respecter les besoins d'un chat, je m'engage expressément à les respecter. »

À , le Nom Prénom : Signature de l'acquéreur du chat :

Tout nouvel acquéreur devra présenter au refuge son certificat imprimé, complété et signé à minima 7 jours auparavant.

Après l'adoption :

Nom du chat adopté :

RDV de stérilisation au 02.40.93.76.61
contact@spa-de-loire-atlantique.fr

STÉRILISATION : RDV à la SPA : le ou déjà stérilisé

→ Mettez le chat à jeun à 20h la veille de l'intervention. Déposez le chat à 8h, venez le chercher entre 16h et 17h.

VACCIN TYPHUS + CORYZA 2^{ème} injection chez votre vétérinaire : Rappel annuel en :

Le chat ne sera pleinement protégé qu'après la réalisation de ses deux premières injections vaccinales. En raison de la circulation importante de maladies contagieuses au sein des populations félines (typhus, coryza, teigne, entre autres), un chat récemment adopté demeure vulnérable durant cette période et peut être porteur ou contagieux, même s'il présente un bon état de santé lors de son départ du refuge.

Vous devez en conséquence **être très vigilant tant que le protocole vaccinal du chat n'est pas complet**, et l'amener chez votre vétérinaire si son état de santé se dégrade. Il peut également transmettre certaines maladies aux autres chats du foyer.

VACCIN LEUCOSE : si le chat aura accès à l'extérieur, deux mois avant la première sortie. Demandez conseil à votre véto

VERMIFUGE – ANTIPUCE : Traiter régulièrement votre animal contre les parasites internes et externes permet d'éviter de nombreux problèmes de santé. Nous vous conseillons d'acheter ces traitements auprès de votre vétérinaire. Dans tous les cas, il est recommandé de refaire le vermifuge un mois après l'adoption. Un chaton doit être vermifugé tous les mois jusqu'à l'âge de 6 mois. Un chat adulte doit être vermifugé quatre fois par an, à chaque changement de saison. Les traitements antipuces sont recommandés dès que le chat a accès à l'extérieur.

Date du prochain vermifuge à donner :

NOURRITURE : croquettes chaton + pâtée chaton
 croquettes chat stérilisé + pâtée chat stérilisé
 alimentation spécifique :

Marques conseillées :

Dès l'adoption du chat, **l'ensemble des soins vétérinaires sont à la charge de l'adoptant**, y compris pour un coryza, un typhus ou une teigne.

Symptômes de la teigne : pertes de poils localisées, croûtes, démangeaisons.

Symptômes du coryza : éternuements, toux, écoulements du nez ou des yeux, conjonctivite, perte d'appétit, abattement, fièvre ou salivation excessive. Maladie grave et contagieuse.

Symptômes du typhus : diarrhée importante (parfois hémorragique), fièvre, abattement, vomissements et perte d'appétit. Maladie extrêmement grave et contagieuse => nécessite une consultation en urgence.

Si vous avez eu une ordonnance avec des médicaments, veuillez suivre les indications de celle-ci. Si l'état de santé de l'animal se dégrade, ou s'il n'y a pas d'amélioration, consultez au plus vite votre vétérinaire.

Gardez votre chat exclusivement à l'intérieur de votre domicile pendant au moins trois mois après son adoption.

Consignes faites en double exemplaire, à Carquefou le

Signature de l'adoptant (précédé de la mention « lu et approuvé ») :

Identité de la personne habilitée à délivrer le certificat (à remplir au refuge)	Nom Prénom	
	Intitulé du diplôme	<input type="checkbox"/> ACACED <input type="checkbox"/> Autre :
	Date d'obtention ou d'actualisation	
	Date de délivrance de ce certificat	